

3.8

Autres décisions

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Régime du passeport

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102* sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

Dispense de résider au Québec

- Franco, Julio
Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.
- Severson, Brandt
Goldman, Sachs & Co.
- Simmermacher, Richard
Goldman, Sachs & Co.

Ces personnes sont dispensées de résider au Québec.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des conditions suivantes :

- le représentant est également inscrit à titre de représentant d'un conseiller en valeurs inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers du Québec et de l'Autorité en valeurs mobilières des États-Unis;
- le représentant n'exerce l'activité de conseiller en valeurs qu'auprès des personnes visées à l'article 30 de *l'Instruction générale n° Q-9*.

Le directeur général adjoint aux services aux entreprises se réserve la possibilité de réviser sa décision advenant une modification à *l'Instruction générale n° Q-9* par l'Autorité ou suite à une modification réglementaire.

Dispense d'exercer leur fonction à temps plein.

- Franco, Julio
Merrill Lynch, Pierce, Fenner Smith Inc.

Cette personne est dispensée de l'application de l'article 53 de l'*Instruction générale n° Q-9* afin de lui permettre d'exercer une autre activité à partir du bureau de Montréal de Merrill Lynch, Pierce, Fenner Smith Inc.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des restrictions ou conditions suivantes :

- le représentant Julio Franco devra effectuer ces opérations au nom de Merrill Lynch, Pierce, Fenner Smith Inc. et devra respecter les obligations d'inscription auprès de la *NASD Regulation, Inc.*

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Société de gestion C.F.G. Heward Ltée

Approbation de l'emprunt de 4 500 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de James Heward en date du 23 septembre 2009 en faveur de Société de gestion C.F.G. Heward Ltée, conseiller en valeurs de plein exercice.

Approbation de l'emprunt de 1 500 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Fernbank Securities Limited en date du 23 septembre 2009 en faveur de Société de gestion C.F.G. Heward Ltée, conseiller en valeurs de plein exercice.

Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)

Genuity Capital Markets

Approbation de la réduction d'un emprunt de 1 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Philip Evershed en faveur de Genuity Capital Markets courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Philip Evershed renonce à concourir est de 0 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation de la réduction d'un emprunt de 7 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de David Kassie en faveur de Genuity Capital Markets courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel David Kassie renonce à concourir est de 0 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation de la réduction d'un emprunt de 500 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Daviau Capital Corporation en faveur de Genuity Capital Markets courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Daviau Capital Corporation renonce à concourir est de 0 \$.

Genuity Capital Markets

Approbation de la réduction d'un emprunt de 5 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Kassie Capital Corporation en faveur de Genuity Capital Markets courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Kassie Capital Corporation renonce à concourir est de 0 \$.

Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc.

Approbation d'un emprunt de 3 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. en faveur de Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. renonce à concourir est de 4 000 000 \$.

Merrill Lynch Inc.

Approbation d'un emprunt de 400 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Merrill Lynch Canada Credit Inc. en faveur de Merrill Lynch Canada Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Merrill Lynch Canada Credit Inc. renonce à concourir est de 1 781 000 000 \$.

PWM Capital

Approbation de la réduction d'un emprunt de 176 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de ABM Investments Limited en faveur de PWM Capital courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel ABM Investments Limited renonce à concourir est de 0 \$.

PWM Capital

Approbation d'un emprunt de 203 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de ABM Investments Limited (IIROC) en faveur de PWM Capital courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel ABM Investments Limited (IIROC) renonce à concourir est de 203 000 \$.

3.8.4 Autres

Aucune information.